



Saint Avertin, le 18 décembre 2017

M. Johan PRIOU, Directeur
URIOPSS Centre
29 bd Rocheplatte
BP 35
45016 ORLEANS CEDEX 1

Monsieur le directeur,

Vendredi 15 décembre, une action de grève et de mobilisation était appelée par les syndicats FO Action Sociale, CGT et SUD Santé-Sociaux 37. Plus de 150 salariés étaient réunis devant le Conseil Départemental à Tours pour manifester leur colère, leur inquiétude et revendiquer le maintien de l'emploi et de toutes les associations de Protection de l'Enfance du Département avec la garantie de financement à hauteur des besoins en Protection de l'Enfance.

A cette occasion, une délégation intersyndicale était reçue dès le matin par la vice-présidente du Conseil départemental en charge de la protection de l'enfance Nadège Arnaud et Fabrice Perrin Directeur Général des Services. Puis, les salariés se sont invités à la séance publique du Conseil Départemental. A l'ordre du jour était prévu un vote prolongeant le schéma départemental en cours. Des interventions de deux conseillers départementaux ont soutenu la démarche et les inquiétudes des salariés. Monsieur Paumier, président du Conseil Départemental, et Madame Arnaud ont apporté des réponses.

C'est ici l'objet de ce courrier.

En effet, le Conseil Départemental explique devoir proroger de 6 mois le schéma départemental en cours (déjà prorogé d'un an depuis décembre 2016), pour permettre une « réelle concertation » entre les différents acteurs. L'explication est la suivante : en novembre 2017, lors d'une réunion de travail, constat aurait été fait d'un manque de concertation, concertation qui aurait dû être organisée par l'URIOPSS. Ce sont les explications de Madame Arnaud, mandatée expressément par le Président du Conseil Départemental.

Compte tenu de la gravité de la situation, nous ne pouvons laisser cette information à l'état d'interrogation ou d'incompréhension.

Pour rappel, le Conseil Départemental 37 (CD 37) envisage de restructurer le champ de la Protection de l'Enfance, en supprimant 80 places d'hébergement par exemple, et

ce par le biais d'un appel d'offres. Ces prévisions n'envisagent rien de bon pour l'avenir des établissements, d'autant que le Président du CD 37 vient de suspendre les CPOM de l'ADSE et de Verdier, association et fondation qui d'après lui seraient assises sur des « trésors ». Ce ne sont pas moins de 4 millions d'euros qui viennent d'être prélevés aux budgets de fonctionnement.

Les « trésors » dont parle Monsieur Paumier, ce sont les économies réalisées par les Associations à la demande du Conseil Départemental qui contraint chaque année un peu plus les Associations à une gestion prudentielle extrême. Vous n'êtes pas sans savoir que la seule variable d'ajustement financière dans notre secteur repose sur les salaires. Ce sont donc des travailleurs sociaux qui depuis des années font les frais de ces politiques au détriment de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations. Cette austérité a conduit à une déqualification progressive des professionnels ainsi qu'à une baisse de la qualité des interventions au point de remettre en cause les missions de service public confiées au secteur. La situation des mineurs non-accompagnés comme celle des jeunes majeurs ou encore les listes d'attente inquiétantes en AEMO en sont la preuve flagrante.

Aujourd'hui le Conseil Départemental capte les trésoreries des Associations alors que la situation sociale exige des moyens humains supplémentaires. Cette situation n'est pas acceptable.

Cela fait des années que notre organisation syndicale dénonce des ruptures dans les missions de service public sans être entendue. De plus nous nous interrogeons réellement sur les valeurs morales qui fondent les choix du Conseil Départemental lorsque son président explique : « *Les mineurs non-accompagnés occupent des places qui pourraient être dévolues à ces enfants en liste d'attente* ».

Pour les travailleurs sociaux que nous sommes, le droit des enfants n'est pas respecté. Pour notre organisation syndicale, les droits des salariés sont mis à mal.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons vous rencontrer afin d'aborder la situation décrite ci-dessus et pour connaître le rôle de l'URIOPSS dans la construction du futur schéma départemental de la Protection de l'Enfance 37.

Contacts : 06 31 68 96 10
Syndicat Départemental de l'Action Sociale FO 37
sdasfo37@gmail.com

Gauthier GRASSIN
Secrétaire Départemental,

